

| Représentants des Etablissements et Unités de Recherche |                           |          |
|---|---------------------------|----------|
| Direction   | Florence Sordes           | Présente |
| Co-direction UT3  | Florence Rémy El Boustany | Présente |
| Représentante CR UT2J                                   | Hélène Charlery           | Excusée  |
| Représentant CR de l'UT3                                | Pierre Payoux             | Absent   |
| CLLE, UMR 5263  | Valérie Tartas            | Présente |
| EFTS, UMR MA 122  | Cécile Gardiès            | Présente |
| LNPL, EA 4156   | Cyrille Granget           | Présente |
| CERPPS, EA 7411   | Magali Batty              | Présente |
| LPS-DT, EA 1697   | Sandrine Croity-Belz      | Présente |
| LCPI, EA 4591   | Sonia Harrati             | Présente |
| CERCO, UMR 5549   | Isabelle Berry            | Présente |
| ToNIC, UMR 1214   | Isabelle Loubinoux        | Présente |
| SCOTE, EA 7420  | Julien Cegarra            | Présent  |
| Personnel administratif                                 | Valérie Lafitte-Carbonne  | Présente |
| Personnel administratif                                 | Delphine Rouquet          | Présente |

| Représentants des Doctorants |  |          |
|------------------------------|--|----------|
| Titulaires                   |  |          |
| Elorri CORBIN                |  | Présente |
| Killyam FORGE                |  | Présent  |
| Mireille COPIN               |  | Présente |
| Lockman AALIOUI              |  | Absent   |
| Carla GANINO                 |  | Excusée  |

|   |                |          |
|---|----------------|----------|
| Représentants Extérieurs                          |                |          |
| Personnalités scientifiques                       |                |          |
|   |                |          |
|   |                |          |
| Personnalités monde socio-économique et culturel  |                |          |
| Cellule valorisation de la recherche UT2J         |                |          |
| Responsable Sciences Humaines et Sociales au CNES | Céline Calleya | Présente |
|   |                |          |

|                        |                |         |
|------------------------|----------------|---------|
| Membres invités        |                |         |
| Gestion des formations | Myriam Guiraud | Absente |

## COMPTE RENDU CONSEIL ED CLESCO 4 avril 2024 à 14h en visioconférence 16 présents – 2 excusés

### Présentation de la campagne CDU 2024 (Pwpt joint)

Retour dépôt dossier sur Adum : jeudi 4 juillet 2024 minuit

Auditions : mardi 9 juillet 2024

Salle des auditions : salle du conseil de l'UFR de Psychologie climatisée

#### Questions mises au débat :

- Les membres du conseil sont-ils d'accord sur les conditions de candidature ?  
Hormis EFTS, aucun des autres laboratoires de l'ED n'a eu de demande de potentiels candidats au CDU avec un master antérieur à un an. Au regard des discussions autour d'un assouplissement de ces conditions de candidature, il est décidé qu'à compter de la campagne de l'année 2024-2025, ce critère sera annulé et passera à : **tout étudiant ayant obtenu un master, quelque soit l'année d'obtention et remplissant les conditions préalables, pourra candidater à la campagne CDU de l'ED CLESCO.** Un prochain conseil d'ED est programmé en septembre pour s'assurer de la généralisation des critères et de la notation à l'ensemble des profils potentiels.
- Les membres du conseil sont-ils d'accord avec la lecture de la fiche synthétique par les directions d'unité, lors de l'audition des candidats ?  
Après discussion, la fiche synthétique de présentation du candidat sera conservée.  
Rappel : il faut se contenter de lire la fiche, sans ajout de commentaire personnel.
- Les membres du conseil sont-ils d'accord sur les critères et sur la notation de ces critères ?  
Les critères ne changeront pas pour cette année. Leur pondération non plus.  
La graduation des notes reste la suivante :  
D = 0  
C = 3  
B = 2  
A = 1  
Lors de cette discussion, émerge une question autour de la répartition des CDU. Est proposée pour le prochain conseil en septembre de faire un état des lieux sur les CDU obtenus par unité de recherche sur les cinq dernières années.
- Demande de l'unité Scote d'une discussion sur la possibilité d'obtenir un CDU  
L'Equipe Scote est accréditée et rattachée à Clesco depuis 2016.  
Les 3 autres unités de recherche de Champollion peuvent présenter des candidats aux campagnes CDU de leur ED de rattachement ; Scote est à « petit » effectif. Comment faire pour que le site Champollion ou Scote ait la possibilité de présenter un candidat aux campagnes CDU.

Un retour sur l'attribution du nombre de CDU par ED et une rencontre avec la Vp CR sont envisagés afin d'apporter une réponse à ce point.

#### Modifications :

- Documents requis dans le dépôt des pièces des candidats aux CDU : projet de thèse de 3-5 pages **hors** bibliographie

- Un dossier déposé par le candidat est considéré complet dès lors que toutes les pièces demandées sont déposées dans Adum, même si les avis des directions de thèse et du laboratoire manquent.

Il faudra avant tout faire **remonter la liste des candidats retenus par les unités de recherche à [edclesco@univ-tlse2.fr](mailto:edclesco@univ-tlse2.fr) et à [responsable.sedoc@univ-tlse2.fr](mailto:responsable.sedoc@univ-tlse2.fr), et ce au 4 juillet maximum.**

### **Attention particulière aux Porteurs de projets financés**

Qui est le porteur du projet ? Le porteur de projet peut-il encadrer ? Faire attention au rattachement du doctorant au moment de l'inscription.

### **Formations**

RGPD, statistiques : réunion pour les formations prévue fin avril 2024

Un compte rendu sur les formations sera fait par la direction de l'ED Clesco avant l'été.

### **Dates d'inscriptions : 2024-2025**

Adum ré-ouvre début juin

Date limite inscriptions et réinscriptions : 11 octobre 2024

Date limite paiement en 3 fois : 14 octobre 2024

Attention aux réinscriptions dérogatoires : nouveauté depuis cette année : passage au CPD : règle appliquée : 3+2 ans pour les thèses financées et 6+2 pour les thèses non financées.

### **Retour CPD à propos des membres du jury**

Le règlement intérieur du CPD indiquait qu'un représentant de l'établissement d'inscription devait obligatoirement être dans le jury de soutenance. Une phrase a été ajoutée au règlement intérieur du CPD pour permettre une dérogation pour les soutenances de SCOTE.

La séance est levée à 16 heures 20.

Prochain conseil : mardi 9 juillet 2024 après Auditions CDU